

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant NADIA BRIDEAU	Numéro de permis 2015812	Date d'inspection Le 17 septembre 2021	
Nom de l'établissement Garderie Chez Nadi		Numéro de téléphone (506) 229-2265	
Adresse 55 Madawaska Promenade Dieppe NB E1A 5C8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

La vérification extérieur a été effectué. Aucune non-conformité a été observé.

Les enfants lavent leur mains, ramassent leur bouteille d'eau qui sont identifiés et vont jouer à l'extérieur.

Les directives au sujet de la COVID-19 sont suivies selon la dernière mise à jour du 15 septembre 2021. L'éducatrice porte un masque et l'après-classe porte aussi un masque.

Les dossiers d'exercices d'évacuation en cas d'incendie ou d'urgence est mené chaque mois.

La feuille de vérification de la cours extérieur est fait à chaque mois.

original signé par
Paula Morin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 17 septembre 2021

Date

original signé par
Nadia Brideau

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 17 septembre 2021

Date